

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES



Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Délibération CNPN n° 2014-5 du 11 juin 2014 portant élection du président, du vice-président et du secrétaire général du comité permanent du Conseil national de la protection de la nature

NOR: DEVL1413877X

(Texte non paru au Journal officiel)

Le Conseil national de la protection de la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 133-2 et R. 133-13;

Vu le décret n° 2014-589 du 6 juin 2014 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Délibère:

Article 1er

- M. Jean-Claude Lefeuvre, personnalité scientifique qualifiée, est élu président du comité permanent.
 - M. Serge Muller, personnalité scientifique qualifiée, est élu vice-président du comité permanent.
- M. Serge Urbano, représentant du président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, est élu secrétaire général du comité permanent.

Article 2

Les précédentes délibérations portant élection du président, du vice-président et du secrétaire général du comité permanent sont abrogées.

Article 3

La présente délibération sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 11 juin 2014.

Pour la ministre, présidente du Conseil national de la protection de la nature et par délégation : Par empêchement du directeur de l'eau et de la biodiversité : L'adjoint au directeur,

A. SCHMITT